

## **NOTE DU TRESORIER A L'ASSEMBLEE GENERALE**

Pour maintenir la séparation des comptes entre Reporters sans frontières et Reporters sans frontières International et conserver les modalités de présentation précédemment adoptées, seules les données relatives à la première entité, sur laquelle l'assemblée générale est appelée à se prononcer, sont détaillées dans ce rapport. Néanmoins, les comptes de Reporters sans frontières International, dont le budget (total des charges) s'établit en 2018 à 61 K€ (soit en baisse par rapport à l'exercice précédent où il s'établissait à 64 K€), sont disponibles sur simple demande.

### **Situation générale de Reporters sans frontières**

L'exercice 2018 a été marqué principalement par 3 éléments significatifs :

- L'augmentation de la part des recettes d'origine privée, hors activités commerciales, qui représentent 20% du total des recettes d'exploitation en 2018 contre 18% en 2017 soit une augmentation en valeur de 229 K€. Cette augmentation concerne la fois les revenus des conventions de financements signées avec des fondations (+171 K€) et les revenus liés au mécénat (+77 K€).
- La baisse des recettes liées aux activités commerciales, qui s'élèvent à 1 378 K€ contre 1 522 K€ sur l'exercice précédent, soit un poids de 22% des ressources d'exploitation annuelles contre 27% sur l'exercice précédent. Les ventes d'albums en France via les deux réseaux principaux de distribution (Interforum et Presstalis) ont diminué de 195 K€ sur l'exercice.
- L'augmentation des charges liées aux bureaux à l'étranger : + 90 K€ sur l'exercice s'expliquant principalement par l'impact du fonctionnement en année pleine du bureau de Taipei (créé en 2017) et l'organisation de l'édition 2017 du prix RSF à Londres par l'intermédiaire du bureau local de RSF.

## **Grands agrégats**

Le total des produits d'exploitation s'est élevé en 2018 à 6 058 K€ et le total des charges d'exploitation à 6 021 K€, soit un résultat d'exploitation de 37 K€ (vs un résultat d'exploitation de -76 K€ pour l'exercice précédent).

Le résultat de l'exercice 2018 est une perte de 72 K€ (perte de 149 K€ l'année précédente). **Après affectation de cette perte, le compte de réserve pour projet associatif s'élèvera à 2 053 K€ euros contre 2 124K€ au 31 décembre 2017.**

Pour mémoire, à ces éléments comptables, certifiés dans le rapport du commissaire aux comptes, s'ajoutent les données issues de l'exécution budgétaire, présentées dans le souci d'une meilleure compréhension du rôle de chaque département.

L'établissement des comptes reporting repose sur les mêmes méthodes budgétaires que les années précédentes, soit les mêmes principes de retraitement des données comptables, principalement :

- présentation de la commission de régie publicitaire en moins du chiffre d'affaires,
- présentation des charges financières relatives aux locaux sur la ligne « locaux » et non dans le résultat financier,
- non prise en compte des 50 K€ refacturés à RSF International, car neutralisés par une charge équivalente.

En 2018, les produits d'exploitation tels que présenté dans les comptes reporting atteignent donc 5 779 K€ alors que le total des charges d'exploitation s'élève à 5 809 K€.

## **Explication de la composition des produits et des charges**

### **Évolution des postes de produits**

Au total, les **ressources propres** (ie les activités commerciales) atteignent cette année 1 448 K€ contre 1 587 K€ en 2017. Pour analyser cette diminution, il convient en premier lieu de retraiter les écritures de variation de stock (et de reprise de provision le cas échéant) qui viennent impacter positivement les

recettes à hauteur de 48 K€ en 2018 et à hauteur de 29 K€ en 2017 (à noter que l'impact sur le résultat est quant à lui nul puisque les stocks sont entièrement dépréciés). Ce retraitement effectué, les ressources propres s'élèvent à 1 400 K€ en 2018 contre 1 558 K€ en 2017, soit une diminution de 10 % sur l'exercice (soit -158 K€), et représentent 25 % des ressources d'exploitation (vs 28 % en 2017). A noter que les produits liés aux ventes d'albums (vente et publicité) ont connu en 2018 leur niveau le plus bas depuis 2014.

Cette baisse du chiffre d'affaires réalisé en comparaison de 2017 s'explique par :

- un nombre d'exemplaires vendus au titre des albums mis en vente en 2018 en baisse. La moyenne des ventes des 3 albums 2018 en France sur les réseaux Presstalis et Interforum s'est établie à 38 654 ex. contre 41 094 ex. pour l'exercice précédent. Rappelons qu'en 2017, le deuxième album de l'année avait été consacré aux photographies de l'astronaute Thomas Pesquet qui a totalisé près de 68 000 exemplaires vendus (le palier des 60 000 exemplaires vendus n'avait pas été atteint depuis mai 2010 et l'album Magnum).
- des ventes à l'étranger en diminution de 11 K€. A l'étranger, les deux pays où les ventes de l'album sont les plus significatives sont la Belgique et l'Espagne.

Le bon résultat des ventes directes (+ 42 K€) ne permet pas de compenser cette baisse.

Concernant les **publications**, les ventes cumulées (hors ventes directes et étranger) des trois albums de RSF se sont établies à environ 116 000 exemplaires sur l'exercice 2018, soit une diminution de près de 7 500 exemplaires par rapport à l'exercice précédent.

Les **recettes publicitaires** (CA net après commission de régie) sont stables à 172 K€ en 2018 contre à 170 K€ en 2017.

Les recettes liées au **mécénat** d'entreprise sont en légère hausse sur l'exercice : le total des produits comptabilisés à ce titre s'élève à 22 K€ contre 6 K€ en 2017, soit une augmentation de 16 K€.

Les **dons issus de la générosité du public (dons et cotisations)** sont eux en hausse significative, passant de 356 K€ en 2017 à 461 K€ en 2018, soit une augmentation de 29% (+105 K€).

Aucun **legs** n'a été comptabilisé sur l'exercice (contre 18 K€ au cours de l'exercice précédent).

Enfin, il est important de noter que le **bureau RSF USA** a contribué au titre de l'exercice 2018 aux ressources du département à hauteur de 44 K€ contre 88 K€ en 2017. Pour mémoire, le bureau n'avait pas contribué en 2016 et avait versé une contribution de 177 K€ en 2015.

La **part du mécénat et de la collecte** dans les produits s'élève ainsi à 9 % du total des produits d'exploitation en 2018 (inclus la collecte auprès du grand public en France et à l'étranger, les cotisations, le mécénat d'entreprise, les legs ainsi que les partenariats financiers autour du prix annuel de Reporters sans frontières), soit une proportion de revenu en légère hausse par rapport à l'année 2017 (8 %).

Les **subventions publiques** représentent cette année 54 % des ressources d'exploitation de l'association, proportion inchangée par rapport à 2017. En valeur, le montant des subventions publiques reçues et reconnues en produits sur l'exercice s'établit à 3 098 K€ contre 3 073 K€ en 2017, soit une augmentation de 25 K€.

Les recettes issues des **fondations** représentent cette année 12 % des ressources d'exploitation de l'association, tandis qu'elles en concentraient 9,3 % en 2017. Le montant des produits reconnus s'élève à 697 K€ au titre de 2018, soit un chiffre en hausse par rapport à 2017 (526 K€).

Enfin, si les **espaces publicitaires offerts** sont toujours traités en dehors du budget de l'association, il ne faut pas oublier qu'ils représentent un appui

considérable et ont atteint, sur l'exercice 2018, 290 K€ pour leur partie valorisable (contre 214 K€ en 2017).

## Évolution des postes de charges

Les **charges de personnel** sont en très légère augmentation à 2 624 K€ vs 2 577 K€ en 2017, soit une augmentation de 48 K€ liée principalement aux reclassements d'honoraires RH jusqu'ici reportés dans les frais généraux. Le poids de la masse salariale globale (salaires, taxes et indemnités et coûts afférents) s'élève à 45 % des charges d'exploitation de l'association comme en 2017. Les postes salaires bruts et charges sociales sont en hausse de 152 K€. Cette augmentation est partiellement compensée par la dotation pour provision congés payés (et charges afférentes) en baisse de 36 K€ par rapport à 2017.

A noter également par rapport à 2017 :

- une forte diminution des charges liées à la formation professionnelle de 24 K€ (dont 9 K€ au titre d'une formation pour une journaliste payée en 2017 et qui a été entièrement remboursée par un média français).
- une diminution des charges liées au recours au personnel intérimaire : -7 K€ et une provision de 8 K€ constatée sur IJSS à recevoir alors qu'une perte de 9 K€ pour IJSS non recouvrées avait été comptabilisée en 2017.

Les charges imputables au département des **programmes** (anciennement département de la recherche) s'élèvent à 751 K€, représentent 13 % des charges d'exploitation (vs 14% en 2017) et sont principalement composées :

- des contributions versées au réseau de correspondants pour 145 K€ (hors radio Erena) soit une hausse significative par rapport au total de 107 K€ en 2017,
- des coûts de traduction, stables, puisqu'ils s'établissent à 103 K€ contre 102 K€ en 2017,
- de prestations de service (dont impressions) pour 141 K€ contre 221 K€ en 2017. En 2017, des coûts significatifs avaient été supportés dont 57 K€

concernant la mise en place d'un système de PME (Planning Monitoring & Evaluation), 17 K€ la mise en place du site internet du projet Freedom Voices (projet incubé par RSF entre septembre et décembre 2017) et 12 K€ d'achat de VPN. Il s'agit également des prestations de services relatives à la cyber sécurité (dont les honoraires des formateurs) et concernant l'opération Collateral Freedom. En 2018, ces prestations ont concerné la Journalism Trust Initiative (JTI) pour 71 K€ (principalement consultance et coûts de certification.)

- des coûts liés aux déplacements et missions pour 286 K€, contre 272 K€ en 2017. Dans cette rubrique apparaissent notamment les coûts liés à l'organisation des formations dispensées sur les thèmes de la sécurité physique, de la cybersécurité, du journalisme, de la couverture des échéances électorales. En 2018, cette rubrique a également été impactée par les initiatives Pledge et JTI à hauteur de 42 K€.
- d'honoraires liés aux audits et évaluations de projets financés par des bailleurs de fonds à hauteur de 17 K€ contre 72 K€ l'année précédente (pas d'évaluation externe en 2018).

Les charges imputables aux coûts des **bureaux** s'élèvent à 429 K€ (vs 339 K€ en 2016), représentent 7,5 % des charges d'exploitation, soit un niveau en hausse par rapport à 2017 (6%), et sont composées principalement des coûts liés aux bureaux de Taipei (146 K€, impact année pleine de fonctionnement), de Londres (132 K€), de Rio (93 K€), de Bruxelles (29 K€) et de Tunis (27 K€).

Les charges relatives à l'**assistance** sont également en nette hausse et s'élèvent à 663 K€ (+81 K€). Elles représentent 11,5 % des charges d'exploitation vs 10 % en 2017 et sont composées :

- pour 503 K€ des bourses d'assistance vs 416 K€ en 2017,
- pour 138 K€ de charges imputables au projet Radio Erena (vs 158 K€ en 2017).

Les charges relatives au poste **communication/sensibilisation** s'élèvent à 222 K€ contre 156 K€ pour l'année précédente, représentant 4% des charges d'exploitation et sont principalement composées de :

- 86 K€ de coûts liés aux campagnes et opérations contre 72 K€ en 2017,
- 73 K€ de charges imputables à l'organisation du prix RSF (vs 63 K€ en 2017),
- 13 K€ de charges imputables à l'évolution et à la maintenance du site Internet de l'organisation (vs 9 K€ en 2016),
- 12 K€ de charges relatives à la communication interne (principalement l'organisation d'un séminaire d'équipe ayant regroupé également des salariés des bureaux et des sections),
- 11 K€ de charges liées à l'adoption d'un système de monitoring des relations presse.

Les charges relatives au poste **activité commerciale** s'élèvent à 711 K€ (hors impôt sur les sociétés) contre 731 K€ en 2017, représentent 12% (13% l'année précédente) des charges d'exploitation et sont principalement composées :

- pour 512 K€ des coûts liés à la conception et à la fabrication des albums, soit un montant en nette diminution par rapport à 2017 (590 K€ soit - 79 K€) : cette baisse s'explique principalement par le fait que l'exercice 2017 avait été fortement impacté par l'achat de papier complémentaire en vue de la réimpression de l'album Pesquet,
- pour 56 K€ des frais facturés par les réseaux de distribution et principalement les frais de stockage Presstalis, coûts qui ont doublé par rapport à l'année précédente.
- pour 55 K€ du coût des espaces publicitaires achetés pour promouvoir l'album, en hausse de 6 K€,
- pour 48 K€ de la charge liée à la variation de stock et à la dotation pour dépréciation du stock (charge annulée en totalité par la comptabilisation de la production stockée et la reprise de provision concernant les exemplaires écoulés des anciens albums). L'année dernière, l'impact de ces écritures était de 29 K€.

Les charges relatives au poste **mécénat** sont en légère diminution et s'élèvent à 52 K€ (contre 56 K€ en 2017), soit 1 % des charges d'exploitation (vs 1% en 2017) et sont principalement composées des coûts de collecte auprès du grand public (ie d'impression/routage de mailings ainsi que de coût de collecte en ligne) qui s'élèvent à 44 K€ (montant en baisse vs 2017 : 53 K€).

Les **charges liées aux locaux** (charges financières de remboursement de l'emprunt, dotations aux amortissements des locaux et des aménagements et charges de copropriétés) sont en nette baisse à 171 K€ vs 206K€ en 2017. Ces charges représentent ainsi 3 % des charges d'exploitation au titre de l'exercice 2018, soit un poids légèrement plus faible par rapport à l'année précédente (4%). A noter que le taux de l'emprunt contracté en 2007 pour financer l'achat des locaux a été renégocié en 2015 (le taux renégocié est de 2,30 % vs 4,30 % négocié en 2007 soit une économie sur les intérêts restant à payer de 254 K€).

Le montant des **frais généraux, hors locaux**, s'établit à 167 K€ (soit 3 % du total des charges d'exploitation de l'exercice, % et montant en nette baisse vs 2017 : - 100 K€).

Ce poste est principalement composé de :

- prestations de service pour 31 K€,
- honoraires experts-comptables et CAC (hors vérification de projets) pour 28 K€,
- d'autres honoraires pour 11 K€ vs 73 K€ en 2017 (les 73 K€ étant principalement composé des honoraires liés au projet RSF Demain - 19 K€- le recours à une société d'expertise comptable dans le cadre de missions ponctuelles pour 12 K€ -reclassé avec les honoraires CACs en 2018 par cohérence- les honoraires d'un cabinet de recrutement pour 5 K€).
- charges de télécommunication et d'affranchissement (part non directement imputable aux albums) pour 70 K€ (téléphone, Internet et machine à affranchir) contre 77 K€ en 2017,
- frais de repas et de déplacement pour 37 K€ contre 66 K€ en 2017,
- frais bancaires et de Western Union pour 22 K€,



- dotation aux amortissements non liées aux locaux acquis en 2007 pour 12 K€ en 2018 (sans variation par rapport à 2017),
- dotation aux provisions pour dépréciation de prêt : 30 K€. Un plan de redressement est en cours mais le prêt a été déprécié à 100%.
- produits divers s'élevant à 107 K€ (contre 87 K€ en 2017) dont près de 100 K€ de reprise de provision d'exploitation.

Enfin, il est à noter que le montant de la cotisation d'équilibre versée à Reporters sans frontières International s'établit, au titre de l'année 2018, à 10 K€ (hors les 50 K€ de refacturation) vs 10 K€ en 2017 et couvre :

- les charges de déplacement des représentants des sections pour assister au conseil international qui a eu lieu en septembre 2018 ou à divers groupes de travail,
- les coûts liés à l'organisation du Conseil international.

En conclusion et en guise de perspectives pour 2019, soulignons que RSF va continuer à travailler :

- à l'amélioration de son organisation et de son efficacité interne : en décembre 2018 a été sélectionné un outil informatique dédié (ERP) visant à simplifier et à améliorer le suivi et la mesure d'impact des projets RSF.
- à son développement international (ouverture d'un bureau en Afrique prévue au 1er semestre 2019),
- à la diversification de ses ressources qui reste une priorité et notamment via les recettes provenant des fondations, du mécénat et des legs & donations.

Matthieu Porte

Trésorier de Reporters sans frontières